

L'équipe pédagogique du collège Nelson Mandela,
les représentants des parents d'élèves
1, Rue de la Gare
76500 Elbeuf

Elbeuf, le 09/11/2020

à M. WAMBECKE
Inspecteur d'Académie - Directeur académique
des services de l'éducation nationale de Seine-Maritime
DSDEN de la Seine-Maritime
5 place des Faïenciers - 76037 ROUEN CEDEX
s/c M. Gacouin, Principal du collège Mandela.

Objet : URGENCE sanitaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

En raison de l'épidémie de COVID-19, un protocole sanitaire renforcé doit être mis en place dans notre établissement, comme annoncé par le gouvernement.

Or, aucun principe fondamental de ce dernier ne peut-être mis en œuvre dans notre établissement. Le collège étant en sureffectif d'environ 25% au-dessus de sa capacité d'accueil (près de 640 élèves reçus au lieu de 500). Nous tenons à rappeler que l'ensemble des équipes et des représentants des parents d'élèves a déjà, à maintes reprises, alerté sur la gravité de la situation de notre établissement depuis plusieurs années, sans qu'aucune mesure effective ne soit prise pour y remédier. Comment alors, en temps d'épidémie, faire respecter l'application des gestes barrière par l'ensemble des élèves en tout temps et lieu et garantir leur non-brassage dans un collège qui est déjà en implosion dans des circonstances habituelles ?

Ainsi donc, nous souhaitons porter à votre connaissance plusieurs éléments qui inquiètent l'ensemble de la communauté éducative ainsi que les parents d'élèves qui se joignent à nous :

- Premièrement, le brassage d'élèves à la cantine et l'impossibilité de désinfecter les tables après chaque passage est particulièrement problématique. Notre cantine accueille, chaque midi, près de 400 demi-pensionnaires pour 186 places. En ayant pour obligation de séparer les classes, cela oblige les élèves à déjeuner dans la précipitation, dans un espace restreint et sans que les agents puissent désinfecter les tables.
- Deuxièmement, notre inquiétude se porte également sur les différents espaces où circulent les élèves. En effet, les élèves étant trop nombreux, ils sont collés les uns aux autres dans les couloirs tout autant que dans la cour de récréation.
- Troisièmement, le nombre de divisions trop important nous empêche de mettre en place le dispositif « *une salle = une classe* » en classe entière, le nombre de salles généralistes de taille suffisante n'étant pas atteint en raison de nos effectifs. Nous attirons votre attention sur le fait que cette promiscuité, dangereuse pour la circulation du virus, est accrue par le fait que nos salles de permanences, que le surnombre nous a contraint à transformer en salle de classe, sont massivement utilisées (20 classes ont cours hebdomadairement), or elles ne disposent d'absolument aucune fenêtres pouvant s'ouvrir de quelconque façon afin de permettre une aération pourtant jugée capitale !

Ces quelques exemples parmi les nombreux autres relevés par l'ensemble de nos équipes cristallisent nos inacceptables conditions et exposent nos élèves, leurs familles et les

personnels à un risque de contamination élevé.

Face à cette situation désastreuse, l'ensemble des personnels (enseignants, vie scolaire, agents, AP et AESH) s'est investi pleinement afin de réfléchir à plusieurs solutions qui pourraient s'évertuer à réellement permettre la mise en place du protocole.

Ainsi, nous demandons de toute urgence que notre collège passe immédiatement sur un fonctionnement en demi-groupes sur tous les niveaux selon l'organisation suivante :

-les élèves conserveraient leur emploi du temps et viendraient un jour sur deux :

- Le groupe 1 serait présent les lundis – mercredis – vendredis.
- Le groupe 2 les mardis et jeudis.

-les groupes alterneraient leurs jours de présence une semaine sur deux.

-Afin de faciliter l'équilibre des heures quinzaine, il est proposé d'enchaîner deux semaines A consécutives suivies de deux semaines B consécutives afin que les élèves aient la même organisation horaire par quinzaine que dans leur emploi du temps initial.

Nous soulignons que les professeurs effectueraient la totalité de leur service, en prenant sur eux de consentir à des modifications matérielles de leur enseignement en changeant de salle. Ces groupes restreints permettraient de soulager grandement ce lieu de promiscuité qu'est devenu le collège tout en permettant d'assurer aux élèves de bénéficier de meilleures conditions pour chaque groupe.

En ces temps difficiles, nous saisissons parfaitement que cette organisation s'érige loin d'un idéal utopique où le COVID-19 ne serait plus. Mais la réalité est toute autre, nous voulons accompagner nos élèves, les faire progresser, maintenir notre présence au collège et en passant par un accueil alternatif nous apparaît primordial afin de réagir sans attendre une fermeture d'établissement, que personne ne souhaite et qui s'avérerait bien plus désastreuse pour nos élèves que de venir un jour sur deux au collège.

Il apparaît clair que pour respecter autant que possible le protocole défini par le ministère de l'éducation nationale, cette solution est la seule qui garantisse la sécurité des élèves et des personnels. Il s'agit d'ailleurs de la solution préconisée dans le protocole sanitaire de la rentrée scolaire du mois de septembre en cas de "circulation active du virus".

En cas de refus d'aménagement, nous nous réservons la possibilité d'utiliser notre droit de grève au collège tout en continuant d'assurer une communication sincère auprès des parents d'élèves déjà sur le qui-vive, informés et soutenant notre volonté déterminée de tout faire afin de ne pas faire subir une nouvelle fermeture d'établissement à leurs enfants, à nos élèves.

Nous sommes disponibles pour discuter avec vous de la mise en place de ces aménagements lors d'une audience.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

L'équipe pédagogique du collège Nelson Mandela
et les représentants des parents d'élèves.